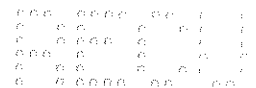


REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

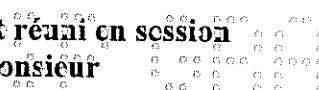
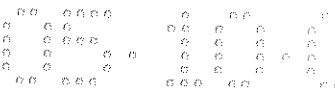


Nombre de Conseillers	
Effectif légal	15
En exercice	15
Présents	12
Votants	13

L'an deux mille neuf ;

Le 28 Septembre 2009 à 19h00 ;

Le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur TORNATORE, Maire.



Date de convocation du conseil municipal : Le 23/09/2009

PRESENTS : M. Mmes TORNATORE – PAILLOTET – DUJON – ESCRIOU – BENABEN – FOURNY – KAIL – ROBERT – FASOLA – YACOUB – BEUCHE -LACROIX

ABSENT REPRESENTES : M. HEURA par M. ESCRIOU

ABSENTS EXCUSES : Mme DE LA ROCCA – M. AUDIBERT

Secrétaire de séance : Mme BENABEN

TABLEAU DES EFFECTIFS

Monsieur le maire expose qu'il appartient à l'organe délibérant de la collectivité, sur proposition de l'autorité territoriale, de fixer les effectifs des emplois à temps complet et à temps non complet nécessaires au fonctionnement des services.

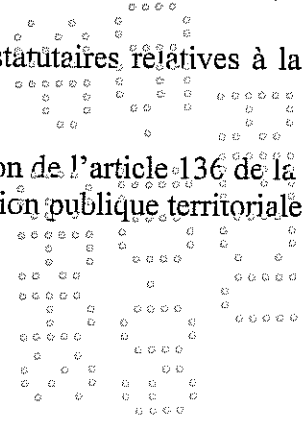
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifié portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,

Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié pris pour l'application de l'article 136 de la loi du 26 janvier 1984 modifié portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et relatif aux agents non titulaires de la fonction publique territoriale.

Le Conseil Municipal l'exposé de Monsieur le Maire entendu ;

Après avoir délibéré :



1. Approuve les tableaux des emplois de la commune du Broc comme suit :

AGENTS TITULAIRES ET STAGIAIRES

GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS PARTIEL
Filière Administratif				
Attaché Territorial	A	1	1	/
Secrétaire de Mairie	A	1	1	/
Adjoint Administratif de 1 ^{ère} classe	C	2	2	/
Adjoint Administratif de 2 ^{ème} classe	C	6	6	3
Filière Technique				
Adjoint Technique de 2 ^{ème} Classe	C	13	13	/
Filière Police Municipale				
Garde Champêtre Principal	C	1	1	1 (14h)
Filière Sociale				
Agent Spécialisé de 1 ^{ère} Classe des écoles maternelles	C	2	2	/
Auxiliaire puériculture 1 ^{ère} classe	C	1	1	/
Educateur de jeunes enfants	B	1	1	/
Filière animation				
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	C	4	4	1

AGENTS CONTRACTUELS

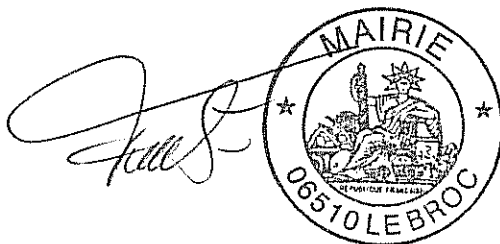
GRADE	CATEGORIE	EFFECTIFS BUDGETAIRES	EFFECTIFS POURVUS	DONT TEMPS PARTIEL
Filière Technique				
Adjoint technique de 2 ^{ème} classe	C	3	3	2
Filière animation				
Animateur	B	1	1	/
Adjoint d'animation de 2 ^{ème} classe	C	5	5	3

2. Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges sociales correspondants aux emplois et grades ainsi créés sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

Adopté à l'unanimité.

**Ainsi fait et délibéré à la date ci-dessus indiquée
Extrait certifié conforme, au registre sont les signatures**

**LE MAIRE,
Emile TORNATORE**



**Et ce par : - Voix pour : 13
- Voix contre : 0
- Abstention : 0**

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, compte tenu de sa publication le 02/10/09, à la porte de la mairie, et de sa transmission au représentant de l'Etat le 02/10/09. Il informe qu'il peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans les deux mois de sa publication